

FICHE INDICATEUR

09 - Bâtiment d'activités économiques situés en zones inondables

FAMILLE : A - État des risques d'inondation

Définition

Nombre, surface et proportion de bâtiments d'activités économiques situés en zones inondables (par occurrence de crue et niveau d'aléa).

Sources et fournisseur de données

Fournisseur des données : ETAT, IGN, OTRI, AURCA

Source des données : DGFIP (2020 et 2015)

IGN BD Topo (2020)

OTRI (2021)

Méthodologie de production

Concernant les zones inondables, la donnée utilisée est celle construite dans le cadre de l'observatoire (cf. Rubrique "Indicateurs" pour la description méthodologique).

Concernant les bâtiments d'activités économiques, la donnée utilisée a été construite à partir des données cadastrales (couches des bâtiments et des parcelles) et des fichiers MAJIC. Plusieurs requêtes ont été réalisées pour créer la couche des bâtiments d'activités (couche polygone) :

- Dans les fichiers MAJIC, application d'un filtre pour retenir uniquement les parcelles accueillant une activité économique : CCOAFF = "B" (bâtiment industriel), "C" (commerce), "P" (professionnel), "L" (hôtel), "K" (locaux administratifs non passibles de la TH (comprenant partiellement des bureaux)) ou "E" (locaux commerciaux non passibles de la TH ni de la CFE).

En complément, un second filtre concernant la nature des locaux a été appliqué : CCONLC = "U" (établissement industriel) ou "CB" (local professionnel). A noter que pour le millésime 2015 - c'est-à-dire avant l'évolution de la nomenclature des fichiers MAJIC pour certaines variables - les codes CCONLC retenus sont "U", "US", "CA" et "CM".

- Jointure attributaire (via l'identifiant parcellaire) entre les fichiers MAJIC et la couche des parcelles issue du cadastre afin d'identifier chaque parcelle cadastrale accueillant une activité économique.

- Jointure spatiale entre la couche des bâtiments et la couche des parcelles issues du cadastre. Pour chaque parcelle, l'identifiant de la parcelle est ainsi attribué aux bâtiments implantés sur la parcelle. Pour chaque parcelle concernée, le bâtiment (ou les bâtiments) implanté sur la parcelle est retenu comme bâtiment d'activités économiques.

Dans un second temps, les bâtiments retenus ont été croisés et complétés avec la couche du bâti industriel de la BD Topo de l'IGN (bâtiment agricole, commercial et industriel). Pour l'année 2015, ces données ne sont pas disponibles dans l'Aude.

Deux millésimes de données ont été exploités (2015 et 2020), permettant ainsi d'étudier l'évolution du nombre de bâtiments d'activités en zone inondable entre ces deux dates.

1) Réalisation d'un croisement/intersection entre la couche des bâtiments d'activités économiques et les 3 couches zones inondables (crue de probabilité forte, moyenne et faible), ainsi qu'avec celle du territoire d'études (pour récupérer les noms de communes, les codes INSEE et les noms des bassins versants), par niveau d'aléa.

Dès qu'un bâtiment d'activités est touché par l'inondation, il est considéré comme inondé en totalité.

Lorsqu'un bâtiment d'activités est touché par plusieurs niveaux d'aléa, c'est l'aléa qui couvre la plus grande surface du bâtiment qui est retenu (par exemple, si un bâtiment de 100 m² est concerné par 50 m² d'aléa fort et 30 m² d'aléa modéré, c'est l'aléa fort qui est retenu pour la totalité du bâtiment).

2) Après ce croisement, intégration dans la base de données et l'interface de visualisation statistique.

NB : La part des bâtiments d'activités économiques en zone inondable correspond au rapport entre les

bâtiments d'activités situés en zone inondable et la totalité des bâtiments d'activités situés sur le territoire concerné.

Recommandation et limites d'utilisation:

Le croisement entre les données cadastrales et le bâti de l'IGN assure une bonne fiabilité de la donnée.

Dans le cas d'une parcelle accueillant plusieurs bâtiments de destination différente, une activité économique peut être attribuée à un bâtiment n'accueillant en réalité aucune activité.

Au regard du manque de données pour l'année 2015 (40% des communes du territoire de l'OTRI non couvertes par les données cadastrales + intégralité des communes audoises non couverte par les données de l'IGN), l'évolution du nombre de bâtiments en zone inondable entre 2015 et 2020 ne peut pas être renseignée sur 44% des communes du territoire d'observation. En effet, le calcul d'évolution est uniquement réalisé sur les communes disposant des données cadastrales et des données IGN en 2015 et en 2020.

Pour le millésime 2015, la lecture de cet indicateur doit ainsi être réalisée avec précaution (sous-estimation du nombre de bâtiments sur certaines communes).

Afin d'éviter toute erreur d'interprétation, l'évolution du nombre de bâtiments d'activités en zone inondable entre 2015 et 2020 est uniquement renseignée à l'échelle communale.

Méthode de visualisation

Carto-statistiques

Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants + TRI Perpignan - St-Cyprien

Lien vers le catalogue : www.otri.fr/catalogue-donnees/